



Procédé pour toucher les meilleurs indemnités

Par **David**, le **21/02/2010** à **10:14**

Bonjour à tous, depuis quelques mois mon patron me fait pression pour que je parte, la situation n'étant plus tenable pour moi, j'ai décidé de m'arranger avec lui pour partir avec une enveloppe. Il est d'accord, mais bizarrement il semble "bloqué". En effet, ma boîte est en phase de PSE (Plan Social), mais étant donné que je fais partie de la cellule Web de la société, je n'ai pas le droit de rentrer dans le PSE (apparemment il faut que la société explique pourquoi elle fait un PSE, et a expliqué qu'elle voulait se focaliser sur ses activités Web) Il me dit que la seule solution est de faire un faux licenciement, car un accord à l'amiable n'est pas possible à cause du PSE en cours. Qu'en pensez-vous ? Est-ce que mon licenciement peut me suivre ? Je gagne 4000€ brut, quelle est la meilleure solution pour moi ? Pour le moment il veut me proposer un préavis non effectué, mais je n'y vois pas d'avantage monétaire, j'aurais juste le droit d'être chez moi pendant le préavis...et je ne toucherais pas en parallèle le chômage. Merci d'avance pour votre aide. David

Par **rolph**, le **24/02/2010** à **09:49**

Bonjour, les solutions classiques dans ce type de conflit sont :
- soit une rupture conventionnelle (compliqué avec un PSE en parallèle!)
- soit licenciement pour faute grave avec une transaction derrière...